

Maison hantée à pieds réservée aux plus courageux.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
L'ENTRÉE
PRINCIPALE

MODIFICATION
DE PARCOURS
POSSIBLE
SUIVANT
HANDICAP

1 accompagnateur minimum par personne
en situation de handicap

Le rôle de l'accompagnateur est très important dans cette attraction (vitale), c'est lui qui s'occupe de la sécurité et juge la capacité à faire l'attraction



TAILLE

- **Interdit au moins de 16 ans**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher sur un terrain accidenté dans le noir (20min durée du parcours), gravir des marches. Parcours dans le noir avec bruits forts, « effet stroboscopique » (interdit aux épileptiques).

Certaines scènes peuvent heurter la sensibilité des personnes les plus sensibles. Scènes contenant du sang (atmosphère gore, etc...).

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Visite de reconnaissance obligatoire avant la montée du PMR
- L'accompagnateur doit obligatoirement effectuer le parcours seul pour juger de lui-même
- L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à effectuer le parcours
- Il doit assurer la sécurité
- Savoir réconforter et alerter si besoin

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Attraction non accessible au fauteuil roulant.
- Attraction non accessible ayant souffrant de troubles cognitifs
- Autonomie de marche requise

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT SUR CETTE ATTRACTION
VEUILLEZ VOUS ADDRESSER AU POSTE DE SECOURS**

Entrer dans l'univers du train de la mine d'or.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

1 accompagnateur par wagon

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

La personne en situation de handicap doit se placer au milieu du train et côté gauche (wagon n°5)



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.00m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,20 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,20m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir des marches avec une forte pente et de marcher plusieurs mètres sur terrain accidenté ainsi que de sortir du wagon mais doit être aussi capable de se maintenir dans le manège.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter les escaliers, la mettre dans le train et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui sous réserve

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.



L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

Montez sur un cheval célèbre !
Choisissez entre Tornado,
Spirit ou bien d'autres...

1 accompagnateur obligatoire par cheval



TAILLE

- **Interdit au moins de 0,90m et au plus de 1,50m**
- Autorisé aux personnes entre 0,90m et 1,20m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Autorisé aux personnes entre 1,20m et 1,50m

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher quelques mètres sur un terrain accidenté, monter/descendre du poney et se tenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Doit être capable d'emmener l'enfant jusqu'au point de départ et de le transférer sur le poney. Si l'enfant mesure entre 0,90m et 1,20m, il faudra monter avec lui. En revanche s'il mesure entre 1,20m et 1,50m dans et qu'il présente un handicap, vous devrez marcher à côté. (Côté gauche, barrière). Dans tous les cas il doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Oui

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°12 - TIPI DE SITTING BULL



L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

Grande Roue d'une trentaine de mètres de hauteur donnant une belle vue sur le parc.

1 accompagnateur minimum par nacelle



TAILLE

- Autorisée aux personnes de moins de 1,40m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,40m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir une marche puis s'installer dans une gondole avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter dans la gondole et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Grand toboggan où vous pouvez faire la course à six.



L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

Pas d'opérateur à ce manège

MAXIMUM 1 personne par piste

Respecter les conditions de la fiche d'accessibilité



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.10m**
- Autorisé aux personnes entre 1,10 et 1,40 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,40m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de monter 70 m de marches et s'asseoir sur un tapis pour redescendre.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter les grands escaliers, descendre le toboggan et doit assurer sa sécurité tout au long du parcours.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°17 - TOUR'N'TWIST

Venez découvrir la deuxième tour de chute d'OK Corral spécialement conçue pour les moins courageux.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur à côté

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.05m**
- Autorisé aux personnes entre 1,05 et 1,20 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,20m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit pouvoir s'asseoir dans les sièges du manège avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Doit pouvoir aider la personne à répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Il faut savoir que l'atmosphère de ce manège est sombre.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°18 - TEXAS BOOTS

Prenez place à bord de bottes de Cowboys
qui tournent et montent dans tous les sens.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
L'ENTRÉE
PRINCIPALE



1 accompagnateur minimum par botte

La personne en situation de handicap doit se placer
côté intérieur de la botte



TAILLE

- Autorisé pour les enfants faisant moins 1.10m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,10m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir les marches,
s'installer dans la botte et se tenir.

**Pour toutes les personnes en situation
d'Handicap ou PMR doivent se
mettre du côté intérieur de la Botte.**

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir transférer la
personne en situation de handicap dans la Botte et
doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Oui

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être
accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être
accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être
accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être
accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être
accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Chaises volantes pour enfants.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



Embarcations individuelles

Attraction inaccessible aux enfants invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

Accompagnement impossible dans cette attraction



TAILLE

- Autorisé pour les enfants faisant entre 0.90m et 1.35m

CONDITION PHYSIQUE

Etre capable de s'asseoir correctement dans un siège avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans les chaises volantes si les enfants ne peuvent pas s'y mettre tout seul, mais il ne pourra pas accompagner durant le cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°20 - LITTLE WILD ANIMALS

Attraction pour enfant constituée d'un plateau tournant avec différents sujets (animaux...)

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur par sujet

Pour votre confort, nous vous invitons à embarquer dans les sujets fermés (ex : cygne / voiture)



TAILLE

- **Interdit au plus de 1.40m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir deux marches, s'installer sur ou dans un sujet et de se maintenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans un sujet, suivant le handicap il sera placé à côté pendant la durée du cycle et devra assurer sa sécurité.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Découvrez nos alligators dans ce fantastique manège à eau.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



Siège disponible pour les PMR

**Lorsque le siège n'est pas mis,
1 accompagnateur obligatoire**

Lorsque le siège est mis, l'accompagnement
est possible dans la limite de 120kg.



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.00m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir une soixantaine de marches, rentrer dans les alligators et se tenir dans le manège avec ou sans aide.

120 KG MAXIMUM par nacelle.

Les personnes avec problème moteur ou stationnement pénible peuvent bénéficier d'un siège spécial (demander à l'opérateur).

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter/descendre les escaliers, rentrer dans les alligators et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Petit bateau pour les enfants
qui bascule d'avant en arrière.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



Accompagnement impossible dans cette attraction

Attraction inaccessible aux enfants invalides
des membres inférieurs et/ou supérieurs



TAILLE

- **Interdit au moins de 1,00m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir les marches puis s'installer dans le bateau avec ou sans aide mais il **doit pouvoir se tenir seul pendant le cycle.**

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans le bateau mais il ne pourra pas l'accompagner durant le cycle.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°29 - PACIFIC RAILROAD

Petit train à vue panoramique sur le parc,
idéal pour les familles avec des enfants bas âges.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 Accompagnateur minimum par Wagon

Accès chaises roulantes, largeur maximum



TAILLE

- Autorisé aux personnes faisant moins de 1.10m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,10m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de rentrer et sortir des wagons du train.

PERSONNE ENCEINTE

Oui

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Non

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°30 - LES RAPIDES DU COLORADO



L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

Descendez les deux chutes les plus rapides de l'Ouest Américain.

2 personnes maximum par bateau

**Attraction inaccessible aux visiteurs invalides
des deux membres inférieurs.**

120 KG maximum par bateau



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.00m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de monter un plan incliné (à forte pente) faisant 70m de long avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

L'accompagnateur gère le transfert de la personne dans le bateau et le personnel OK Corral monte le bateau et redescend le fauteuil vide.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°31 - LES MYSTÈRES DE L'OUEST

Embarquer dans un train fantôme retraçant l'histoire des USA ce manège peut heurter la sensibilité des plus jeunes.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
UNE ENTRÉE
SPÉCIFIQUE

CÔTÉ
GAUCHE
DU MANÈGE

1 accompagnateur minimum par wagon

Déconseillé aux personnes épileptiques

Attraction à caractère effrayant



TAILLE

- Autorisée aux personnes de moins de 1,30m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au-delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable faire quelques mètres et gravir une marche avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Oui

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°33 - SWINGING BEARS

Montez à bord avec des nounours complètement fou qui sautent et tournent dans tous les sens.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum par ours

120 Kg maximum par nacelle



TAILLE

- Autorisée aux personnes de moins de 1,10 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,10m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de faire quelques mètres, gravir 2 grandes marches et se maintenir au volant avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°34 - WELLS FARGO



L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

Attraction pour enfant consistant d'un plateau tournant avec des sujets de chevaux et de charrettes pour s'asseoir dessus ou dedans.

1 accompagnateur par sujet

Pour votre confort, nous vous invitons à embarquer dans les sujets fermés (ex : carrosse)



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.40m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir deux marches, s'installer sur ou dans un sujet et de se maintenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans un sujet et suivant le handicap il sera placé à côté pendant la durée du cycle et il devra assurer sa sécurité.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Venez découvrir les sensations des oiseaux mythiques de l'Ouest Américain.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum par nacelle

Les personnes en situation d'Handicap ou PMR doivent se mettre du côté intérieur de la nacelle.



TAILLE

- **Interdit au moins de 1,20m**
- Autorisé aux personnes entre 1,20 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher quelques mètres, d'enjamber la « grande » marche de la nacelle et se tenir avec ou sans aide.

Les personnes en situation d'Handicap ou PMR doivent se mettre du côté intérieur de la nacelle.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir assurer le transfert de la personne en situation de handicap dans la nacelle, doit répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle. L'opérateur pourra tenir la nacelle lors du transfert.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°36 - DRAGON DANCE

Attraction pour enfant constituée d'un plateau tournant avec des statues d'animaux pour s'asseoir dessus ou dedans.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur par sujet

Pour votre confort, nous vous invitons à embarquer dans les sujets fermés (ex : oeuf de dragon)



TAILLE

- **Interdit au plus de 1.40m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir deux marches, s'installer sur ou dans un sujet et de se maintenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans un sujet et suivant le handicap il sera placé à côté pendant la durée du cycle et devra assurer sa sécurité.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°37 - COFFEE TIME

Attraction pour enfant constituée d'un plateau tournant avec 6 tasses qui tournent

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur obligatoire par cheval



TAILLE

- **Interdit au plus de 1.40m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de s'installer dans une tasse et de se maintenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans une tasse et suivant le handicap il sera placé à côté pendant la durée du cycle (La tasse ne sera donc pas en mouvement) et devra assurer sa sécurité.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Aire de jeu aquatique avec des grosses fontaines.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



Accessible aux chaises roulantes



TAILLE

- Autorisée aux personnes de moins de 1,10 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,10m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Maillot de bain et douche avant obligatoire (peut rester dans le fauteuil ou doit être capable de se déplacer à pied).

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur peut aller avec la personne en situation de handicap pour l'aider mais il doit obligatoirement être en maillot.

PERSONNE ENCEINTE

Oui

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Oui

Interdits aux fauteuils électriques.

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°40 - LE SERPENT HOPI

Les légendaires Montagnes russes d'OK Corral, train en forme de serpent qui vous fait voyager dans l'atmosphère du désert américain.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum par wagon

La personne en situation de handicap doit se placer au milieu du train et côté droit (nacelle n°10)



TAILLE

- **Interdit au moins de 1,00m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher quelques mètres sur terrain accidenté, rentrer dans la nacelle et se tenir avec ou sans aide.

Les personnes en situation d'Handicap ou PMR doivent se mettre du côté droit (ceinture) de la nacelle.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir assurer le transfert de la personne en situation de handicap dans le wagon, doit répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°41 - FLYING TURTLE

Chaises volantes géantes pour adultes et enfants,
en forme de tortue à une ou deux places assises.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum

Obligation de s'installer dans un siège double

**Attraction inaccessible aux visiteurs invalides
des deux membres supérieurs et/ou
des deux membres inférieurs**



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.00m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,20 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,20m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit pouvoir s'asseoir dans les sièges du manège avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

Doit pouvoir aider la personne à répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°42 - LITTLE BEAR

Montez sur un Ourson
et apprenez à conduire.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



Le pilotage des véhicules ne peut être assuré par un enfant invalide des membres inférieurs et supérieurs

Port de la ceinture OBLIGATOIRE



TAILLE

- **Interdit au moins de 1,00m**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir les marches puis s'installer dans le bateau avec ou sans aide mais il **doit pouvoir se tenir seul pendant le cycle.**

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans le bateau mais il ne pourra pas l'accompagner durant le cycle.

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Non

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie.

MALVOYANT/NON VOYANT

Non

Canoë a bascule qui monte à une quinzaine de mètres.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum par rangée

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres inférieurs et des deux membres supérieurs

Les personnes en situation de handicap devront monter au niveau des places centrales



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.20m**
- Autorisé aux personnes entre 1,20 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher quelques mètres et gravir une marche, s'installer dans le bateau avec ou sans aide et doit être capable de se tenir seule.

Les personnes en situation de handicap devront monter au niveau des places centrales.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter dans le bateau et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°47 - WHITE BUFFALO

Monter sur le dos d'un buffle
et venez affronter le reste du troupeau.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur minimum par voiture

Le pilotage des véhicules ne peut être assuré
par une personne invalide des membres inférieurs

Ceinture **OBLIGATOIRE**



TAILLE

- **Interdit au moins de 1,20m**
- Autorisé aux personnes entre 1,00 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

D oit être capable de marcher quelques mètres, enjamber une marche avec aide et se maintenir assis dans le véhicule sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir assurer le transfert de la personne en situation de handicap dans la voiture, doit répondre aux conditions physiques et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Non

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Non

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Non

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°51 - LE PASSAGE VERS L'ENFER

Maison hantée à pieds réservée aux familles.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
L'ENTRÉE
PRINCIPALE

MODIFICATION
DE PARCOURS
POSSIBLE
SUIVANT
HANDICAP



1 accompagnateur minimum par personne
en situation de handicap

Le rôle de l'accompagnateur est très important dans cette attraction (vitale), c'est lui qui s'occupe de la sécurité et juge la capacité à faire l'attraction



TAILLE

- **Interdit au moins de 8 ans**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher sur un terrain accidenté dans le noir (20min durée du parcours), gravir des marches. Parcours dans le noir avec bruits forts, « effet stroboscopique » (interdit aux épileptiques).

Certaines scènes peuvent heurter la sensibilité des enfants. Scènes contenant du sang (atmosphère gore, etc...), certains effets peuvent vous désorienter.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Visite de reconnaissance obligatoire avant la montée du PMR
- L'accompagnateur doit obligatoirement effectuer le parcours seul pour juger de lui-même
- L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à effectuer le parcours
- Il doit assurer la sécurité
- Savoir réconforter et alerter si besoin

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Attraction non accessible au fauteuil roulant.
- Attraction non accessible ayant souffrant de troubles cognitifs
- Autonomie de marche requise

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT SUR CETTE ATTRACTION
VEUILLEZ VOUS ADDRESSER AU POSTE DE SECOURS**

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°53 - LA MAISON DE CASPER

Maison hantée à pieds réservée aux enfants avec leurs parents.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
L'ENTRÉE
PRINCIPALE



1 accompagnateur minimum par personne
en situation de handicap

Le rôle de l'accompagnateur est très important dans cette attraction (vitale), c'est lui qui s'occupe de la sécurité et juge la capacité à faire l'attraction



TAILLE

- **Interdit au moins de 8 ans**

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher sur un terrain accidenté dans le noir (10min durée du parcours).
Parcours dans le noir avec bruits, « effet stroboscopique » (interdit aux épileptiques).

Certains effets peuvent vous désorienter.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

- Visite de reconnaissance obligatoire avant la montée du PMR
- L'accompagnateur doit obligatoirement effectuer le parcours seul pour juger de lui-même
- L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à effectuer le parcours
- Il doit assurer la sécurité
- Savoir réconforter et alerter si besoin

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Attraction non accessible au fauteuil roulant.
- Attraction non accessible ayant souffrant de troubles cognitifs
- Autonomie de marche requise

**POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT SUR CETTE ATTRACTION
VEUILLEZ VOUS ADDRESSER AU POSTE DE SECOURS**

Montez à bord d'un ascenseur pour des sensations à vous couper le souffle.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE

1 accompagnateur minimum à côté

Attraction inaccessible aux personnes invalides des deux membres inférieurs



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.20m**
- Autorisé aux personnes entre 1,20 et 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de monter des marches et de s'asseoir dans les sièges du Rodéo.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter les marches, à rentrer dans le siège du manège et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Non

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui sous réserve

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°58 - SPLASH MOUNTAIN

Embarquez dans les bûches et descendez deux magnifiques cascades.



1 accompagnateur minimum par bûche

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

Pour votre confort et sécurité veuillez prendre position derrière le dossier central



TAILLE

- **Interdit au moins de 1.00m**
- Autorisé aux personnes entre 1.00m et 1.30m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au-delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de descendre des rampes de 20 à 30 mètres de hauteur (forte pente), d'enjamber le bateau et de se maintenir dans la bûche sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter dans la bûche, doit répondre aux conditions physiques et il doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Venez faire la fête mexicaine et danser la Salsa avec nos souris déjantées.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 personne minimum par nacelle

Les PMR doivent s'installer côté intérieur de la nacelle



TAILLE

- **Interdit au moins de 0.90m**
- Autorisée aux personnes de moins de 0,9m à 1,30m à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de marcher quelques mètres et gravir une marche puis s'installer dans la nacelle.

Les personnes handicapées ou PMR doivent obligatoirement s'installer côté intérieur de la nacelle.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir placer l'enfant dans un sujet et suivant le handicap il sera placé à côté pendant la durée du cycle et il devra assurer sa sécurité.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ N°63 - CRAZY HORSE

Montez comme un Indien sur un cheval de guerrier.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
LA SORTIE



1 accompagnateur par cheval

**Attraction inaccessible aux visiteurs invalides
des deux membres inférieurs**



TAILLE

- Autorisée aux personnes de moins de 1,30 à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au delà de 1,30m peut faire l'attraction seule

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de monter plusieurs marches puis s'installer sur un des chevaux et se maintenir avec ou sans aide.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne en situation de handicap à monter sur un des chevaux et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres inférieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

FICHE D'ACCESSIBILITÉ PIONEER WAGON

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
UNE ENTRÉE
SPÉCIFIQUE

1 accompagnateur par Wagon

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

Personnes ayant une atrophie des membres inférieurs/supérieurs doivent avoir la ceinture à 3 points.



TAILLE ET ÂGE

- **Interdit au moins de 1.00m et moins de 4 ans**
- Autorisé aux personnes entre 1.00m (et plus de 4 ans) et 1.30m (et moins de 8 ans) à condition d'être accompagné d'un adulte
- Au-delà de 1,30m (et plus de 8 ans) peut faire l'attraction seul

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir des marches avec une forte pente et de marcher plusieurs mètres sur terrain accidenté ainsi que de sortir du wagon mais doit être aussi capable de se tenir droit et se maintenir dans le manège sans dossier.

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter les escaliers, la mettre dans le train et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Déconseillé

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

OUI avec ceinture 3 points

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres inférieurs et/ou des deux membres supérieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

L'ACCÈS
HANDYPASS
SE FAIT PAR
UNE ENTRÉE
SPÉCIFIQUE

1 accompagnateur par Wagon

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres supérieurs et/ou des deux membres inférieurs.

Personnes ayant une atrophie des membres inférieurs/supérieurs doivent avoir la ceinture à 3 points.



TAILLE ET ÂGE

- **Interdit au moins de 1.30m et moins de 8 ans**
- Au-delà de 1,30m (et plus de 8ans) peut faire l'attraction seul

CONDITION PHYSIQUE

Doit être capable de gravir des marches avec une forte pente et de marcher plusieurs mètres sur terrain accidenté ainsi que de sortir du wagon mais doit être aussi capable de se tenir droit et se maintenir dans le manège sans dossier

RÔLE DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur doit pouvoir aider la personne à monter les escaliers, la mettre dans le train et doit assurer sa sécurité tout au long du cycle.

PERSONNE ENCEINTE

Interdit

PERSONNE SOURDE

Oui

FAUTEUIL PEUT EMBARQUER DANS L'ATTRACTION

Non

TRANSFERT DE FAUTEUIL INDISPENSABLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

STATIONNEMENT DEBOUT PÉNIBLE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

PERSONNES AYANT UNE ATROPHIE DES MEMBRES INFÉRIEURS ET/OU SUPÉRIEURS

OUI avec ceinture 3 points

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs invalides des deux membres inférieurs et/ou des deux membres supérieurs.

PERSONNE SOUFFRANT DE DÉFICIENCE PSYCHIQUE OU MENTALE

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.

Attraction inaccessible aux visiteurs souffrant d'une déficience ne lui permettant pas de se tenir correctement aux poignées.

MALVOYANT/NON VOYANT

Oui

Si condition physique remplie ET doit obligatoirement être accompagnée par une personne valide de plus de 16 ans.